

Message transmis par le biais de la plateforme Réalisons Montréal
par M. Stéphane Koval:

Bonjour,

Bravo tout d'abord pour cette excellente initiative portée par la ville, le monde sportif et la population de l'île en général en a grandement besoin. Dans un contexte de pression budgétaire à tous les niveaux qui incite à engager des investissements toujours plus adaptés à la réalité du terrain, et par souci de transparence vis-à-vis des contribuables, il s'agit là d'un processus qui, j'en suis sûr, sera alimenté par de nombreuses remarques constructives de la part des montréalais dont je fais partie.

Les points que je voudrai évoquer n'entrant pas exactement dans le cadre des questions du sondage ou de la boîte à idées, je vous les transmets par ce biais ne sachant pas si ce texte sera réellement lu. Je félicite tout d'abord les équipes pour le travail de fond réalisé en terme de diagnostic sur les équipements actuels et les pratiques, ainsi que la possibilité de suivre l'évolution du dossier par web diffusion, ce qui est très utile.

En l'absence de données compilées en matière d'équipements sportifs de plein air, le travail a dû être conséquent pour dresser ce panorama, et l'effort doit à mon sens être maintenu afin de disposer d'un état des lieux actualisé des installations. A ce propos, je vous soumetts l'exemple du RES français (réseau des équipements sportifs - <http://www.res.sports.gouv.fr>) qui est plutôt bien présenté et offre l'avantage d'être accessible à tous et manipulable assez aisément. Les items de classification (par typologies sportives) sont certes discutables, mais l'outil de cartographie associé permet de dresser des bilans assez fins, quelle que soit l'échelle d'étude. Ce recensement est à mon sens d'un outil indispensable pour la collectivité et ne doit pas se limiter aux équipements de plein air ou de propriété/exploitation municipale, je pense que vos services en sont bien conscients. La pertinence de la prospective étant directement corrélée à la qualité des diagnostics, je pense que ce travail d'inventaire doit être valorisé, structuré et accompagné par les autres services municipaux qui trouveront aussi dans cet outil une source d'information potentiellement importante pour eux.

Outre l'aspect diagnostic des équipements, et comme vous en faites mention dans le document, il semble indispensable de mieux connaître et reconnaître les nouvelles modalités de pratique sportive:

- Une activité de plus en plus en marge d'un cadre associatif ou club. Un sondage récent en île de France pointe notamment que 70% de la pratique sportive, tous âges confondus, se fait hors encadrement. Comment justifier alors des investissements captés à plus de 50% par le sport "organisé" sur des modèles d'équipements normés lourds en entretien?

- L'émergence de la convergence entre plusieurs enjeux et le sport. Transport et mobilité active, santé publique et sport (gestion du stress, traitements post traumatiques, sport préventif contre l'obésité et différentes pathologies), action sociale par le sport, renouvellement urbain et équipements sportifs, événementiel régional, national ou mondial sportif, sport et culture.

- Une faible diversité sociologique des utilisateurs de plateaux sportifs traditionnels VS une variété des profils pratiquant un sport non organisé, sur des espaces rarement aménagés à cet effet.

- Le sport "sensations", ou le plaisir pur, basé une activité plus "casual" et la recherche d'adrénaline, et qui permet bien souvent de mettre en valeur ou revaloriser un patrimoine paysagé ou urbain tout en structurant une filière auto suffisante économiquement.

Même si ces points sont ça et là évoqués dans le dossier, je ne suis pas certain que la méthodologie et l'angle d'analyse permet de restituer toute la complexité des attentes en la matière. D'autres études similaires, au lieu de prendre l'angle des typologies sportives associatives habituelles (baseball, soccer, etc...) proposent une analyse par niveaux d'activité sportive pour orienter les actions (activité récréative non organisée, associative, scolaire, accès au haut niveau ou à une pratique régulière, haut niveau, pôle d'excellence et de préparation, pôles événementiels et sports sensations). Orientations qui se traduisent par des aménagements plus transversaux, plus inclusifs et qui peuvent faire l'objet d'un vrai maillage territorial par mode de pratique plutôt que par sport.

Dans le même esprit, il paraît indispensable d'intégrer l'ensemble du réseau d'équipements (plein air et indoor) afin d'apporter une vision la plus complète qui soit. En effet, la partition actuelle ne permet pas de rendre compte de la complémentarité de l'un et de l'autre dans le cadre de la pratique d'un sport en particulier et par niveau d'activité. Cette perspective permettrait de sortir des carcans usuels et développer des aménagements innovants qui s'adressent à la majorité, tout en proposant une véritable mise en réseau par niveau d'activité sportive, et non plus par typologie de sport, et un maillage novateur et cohérent du territoire. Cette mise en réseau pourrait viser également une optimisation des coûts d'entretien de certains équipements à rayonnement métropolitains.

Le diagnostic fait apparaître que beaucoup de terrain subissent effectivement les effets d'un sous investissement en la matière et les coûts annoncés p.68 (issus d'une étude d'une université américaine semble-t-il) ne traduisent pas des différentiels importants entre les différentes technologies de terrain (terrain naturel, substrat renforcé, hybride, synthétique à remplissage mixte, remplissage naturel, etc...) et l'intensité d'utilisation (et la saisonnalité ?) et donnent à penser qu'il s'agit de fourchettes basses. Ces ratios ne doivent pas éluder la question de l'investissement en matériel et en formation de personnel qui doit impérativement accompagner cette reprise en main du processus d'entretien.

Afin de palier à tous désagréments ultérieurs, et face à des problématiques de développement durable, il est urgent à mon sens d'imposer que les aménagements fassent l'objet d'une étude en coût global (investissement+ frais d'entretien+ recyclage ou remplacement éventuel, sur la durée de vie de l'équipement) plutôt que se focaliser sur l'investissement initial seul, qui ne représente au final que 20 à 40 % du coût d'une installation sur sa durée d'exploitation.

J'espère que ces éléments pourront vous être utiles, je ne doute pas, que l'effort collectif aidant, la démarche ne montrera à terme bénéfique pour le sport à Montréal et le bien-être général.